

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PÉRENNITÉ DES STRUCTURES D'AGGLOMÉRATION EXISTANTES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. La nature des projets varie selon les besoins et peut comprendre des travaux de structure, de réparation, de réfection, de renforcement, de construction, de reconstruction, de stabilisation, de consolidation, de démolition, de signalisation, d'éclairage, de voirie, de pavage, de réaménagement ainsi que d'autres travaux divers et imprévus sur des structures, ouvrages d'art et équipements municipaux relevant de la compétence d'agglomération. Ces travaux peuvent également comprendre des mesures touchant l'acquisition de terrains et de servitudes nécessaires à la réalisation des projets.

2. Les projets nécessitent l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en ingénierie, en contrôle de coûts, pour les études, les analyses, les expertises, la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les services durant la construction, le contrôle de la qualité et peuvent également impliquer l'acquisition et le développement de logiciels.

SECTION II

LOCALISATION

3. Les travaux et les services sont requis dans le cadre de projets sur diverses structures localisées à divers endroits sur le territoire de la ville et relevant de la compétence d'agglomération.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. Le coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1 et 2 s'élève à 6 320 000 \$.

TOTAL : 6 320 000 \$

Annexe préparée le 25 février 2009 par :

Mario Gagnon, architecte
Service de la gestion des immeubles

Claude Charette, ing.
Service de la gestion des immeubles